

Avis de niveau d'eau élevé MAINTENU

Lac Laberge

Le 18 juillet 2022 à 13 h

Conditions actuelles

Le niveau d'eau du lac Laberge est supérieur au niveau de la période de retour de 20 ans*, mais est stable depuis 48 heures. En amont du lac, la rivière Takhini est également bien au-dessus de la moyenne pour cette période de l'année, mais son niveau a commencé à descendre. Le niveau des lacs du Sud, quant à lui, est plutôt stable.

Prévisions météorologiques

Les températures inférieures aux normales saisonnières devraient se maintenir pour l'ensemble du territoire jusqu'à la semaine prochaine. On prévoit du temps instable avec possibilité d'averses dispersées et d'alternance de soleil et de nuages pendant la majeure partie de la semaine.

Prévisions des niveaux d'eau

Le niveau du lac Laberge devrait commencer à diminuer au cours de la prochaine semaine, à condition que les précipitations restent minimales. Le niveau du lac Marsh s'est stabilisé malgré quelques précipitations ce qui indique que les niveaux des lacs du Sud n'augmenteront que s'il pleut. Le niveau de la rivière Takhini est en baisse, diminuant ainsi ses apports au lac Laberge. D'importantes précipitations pourraient cependant faire monter les niveaux d'eau.

Inondations et conseils relatifs aux déplacements

La population est priée d'éviter les cours d'eau au débit rapide et les rives possiblement instables. On recommande aux propriétaires en zone inondable d'avoir un plan en cas d'inondation. Pour en savoir plus : yukon.ca/fr/inondations.

Nous continuons à surveiller les niveaux d'eau et publierons des mises à jour selon l'évolution de la situation.

Avis, veille et avertissement



Avis de niveau d'eau ou de débit élevé : Le niveau des cours d'eau ou des lacs augmente ou est susceptible d'augmenter rapidement sans provoquer d'inondation majeure. Possibilité d'inondations mineures dans les basses terres



Veille de crue : Le niveau des cours d'eau ou des lacs augmente et approche ou dépasse les rives. Possibilité d'inondation des zones attenantes.



Avertissement de crue : Le niveau des cours d'eau ou des lacs a atteint ou atteindra les rives ou le seuil d'inondation de façon imminente. Les zones attenantes seront inondées.

Renseignements

Mesures d'intervention en cas d'inondation :

Organisation des mesures d'urgence au 867-667-5220 ou à emo.yukon@yukon.ca

* La période de retour désigne la fréquence à laquelle on s'attend à ce qu'un niveau ou un débit d'eau spécifique soit dépassé selon l'analyse statistique des données historiques. Par exemple, une période de retour de 100 ans signifie qu'un phénomène de cette importance se produit en moyenne une fois en 100 ans et que les probabilités que l'intensité du phénomène soit égale ou supérieure dans une année donnée sont de 1 %.

